

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre en classe de sixième au collège Viala-Lacoste. L'entrée au collège est vécue de diverses façons mais, généralement, les collégiens sont heureux de franchir cette étape supplémentaire dans leur vie scolaire. Tout au long de ce cycle d'études, nous nous efforcerons de placer votre enfant dans les meilleures conditions d'apprentissage scolaire.

L'implication des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) nous semble une condition déterminante à son succès. Dans cet esprit, je vous invite à me faire part de vos préoccupations ou de vos soucis, si vous avez le sentiment que cette intégration se fait difficilement. Quelles qu'en soient les raisons, il est de ma mission de réfléchir avec vous sur les propositions de remédiations.

Par ailleurs, vous pourrez me joindre par téléphone **04 90 56 89 69** ou par mail marie.nogier@viala-lacoste.com dès que vous souhaiterez m'informer d'une situation personnelle ou familiale susceptible de modifier l'environnement habituel de votre adolescent. Un travail régulier avec les enseignants et la direction de l'établissement nous permet d'aider nos élèves dans des périodes parfois délicates. Nous essaierons de nous rencontrer dès que vous ou moi le jugerons nécessaire.

Le respect, condition incontournable d'une vie scolaire harmonieuse se manifeste non seulement par un vocabulaire et un comportement adéquats, mais également par la ponctualité et l'assiduité aux cours qui représentent le gage d'une scolarité sérieuse et réussie. La fréquentation scolaire fait l'objet d'une loi qui vous rend responsables des éventuels manquements de votre enfant à l'obligation d'assiduité. En effet, sauf motifs légitimes, toute absence de plus de quatre demi-journées mensuelles non justifiées par la famille doit faire l'objet d'un signalement aux autorités académiques compétentes.

Je reste cependant convaincue qu'un échange permanent et un dialogue constructif nous permettront d'éviter ces recours. Vos appels seront toujours les bienvenus, en particulier dès que vous jugerez indispensable de garder votre enfant au domicile. Pour tout retard ou absence, je vous saurai gré de prévenir mon service et de nous transmettre **une justification écrite dès retour de votre enfant au collège** (par l'intermédiaire du carnet de liaison). Sans communication de votre part, le service de la vie scolaire prendra contact avec vous et/ou un courrier vous sera adressé le jour même.

Notre mission consiste à placer votre enfant dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective. Je souhaite que vous et moi nous y participions ensemble.

Je vous remercie pour votre lecture attentive et vous prie de croire, madame, monsieur en l'expression de ma considération.

Mme NOGIER
Cadre d'éducation (CPE)